

TERRITOIRES ET PATRIMOINE DU SPORT EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le projet d'étude Territoires et Patrimoine du Sport (TEPAS) met en perspective un objet scientifique peu exploré de la connaissance de notre région ayant pourtant un fort potentiel en matière de développement et d'aménagement du territoire. Dans le sillage des travaux fondateurs de l'ethnologue Christian Bromberger sur le football et le patrimoine sportif, les équipes pluridisciplinaires des deux Maisons des Sciences de l'Homme de Nice et de Aix-en-Provence, portent leur attention sur les territoires et le patrimoine du sport en région. La région Provence Alpes-Côte d'Azur, territoire entre mer et montagne, est un espace propice au développement des activités sportives. La croissance économique et l'ouverture sur le monde de Marseille ou de Nice a joué un rôle

d'entraînement dont l'ensemble du territoire régional a pu bénéficier.

Aujourd'hui, comme par le passé, le développement de structures sportives participe, en effet, de dynamiques territoriales qui impliquent une pluralité d'acteurs bien au-delà du champ sportif. Alors qu'en cette année 2017, Marseille et sa région sont érigées au rang de « **capitale européenne du sport** », il apparaît pertinent d'aborder le sport dans une perspective scientifique résolument pluridisciplinaire afin de mieux connaître le patrimoine et les territoires du sport en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'agit aussi, dans le cadre d'un dialogue entre les différents acteurs impliqués, de fournir des pistes afin de promouvoir les pratiques sportives avec des ambitions éducatives

et d'intégration sociale, tout autant que des préoccupations d'aménagement et de préservation du territoire.

Après l'organisation les 27, 28 et 29 mars 2017, des sixièmes rencontres annuelles sur le patrimoine sportif et la mémoire du sport, TEPAS se donne pour objectif de créer une base de données en ligne des hauts lieux du sport sur le territoire régional d'ici la fin de l'année 2017. Ce site aura pour vocation à être augmenté lors des années suivantes.

Cette focale propose une réflexion sur le sport et les enjeux du développement territorial, et proposera un extrait du recensement des hauts lieux du patrimoine sportif en région réalisé pour le site internet en cours de développement.



STADE

SPORT ET SOCIÉTÉ : UN OBJET POUR LES SCIENCES SOCIALES ?

« Le sociologue Norbert Elias estimait que le sport est une des clés de la compréhension de nos sociétés. On peut lire, à travers son miroir grossissant, la représentation et l'évolution du masculin et du féminin, l'évolution des techniques de mesure spatiale et temporelle, l'affirmation des identités locales, régionales, nationales, la façon dont nos sociétés ont géré et gèrent la violence des affrontements entre athlètes et les émotions collectives, les canons de la beauté et de la bienséance corporelles, les normes de l'éducation, l'évolution des formes architecturales (des stades, des circuits...) dont certaines méritent le détour touristique, la stratification sociale, les formes de sociabilité, les processus d'intégration (qui se tissent sur les terrains ou se nouent dans les gradins), la théâtralisation de la hiérarchie sociale, les expressions du pouvoir, enfin les valeurs cardinales qui façonnent nos sociétés (l'esprit de compétition, le culte de la performance, la ruse, l'adresse, la force, etc.). Voilà bien des raisons de s'intéresser au patrimoine sportif. » Christian Bromberger.



Sport et enjeux de développement territorial

Les jeux traditionnels sont, bien avant le XIX^e siècle, pleinement inscrits dans leurs territoires, auxquels ils s'identifient au regard de la grande plasticité des pratiques. L'avènement des sports modernes, qui instaure uniformisation et institutionnalisation, ne rompt pas le lien étroit entre pratiques physiques et territoires. **Le sport participe même grandement, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, au processus de territorialisation.** Il marque de son empreinte les villes et les espaces naturels, entre mer et montagne en région PACA, favorisant ainsi à la fois l'appropriation et la valorisation d'une grande variété de territoires. Progressivement et suivant la dynamique de démocratisation et de diversification de ses pratiques, le sport étend sa conquête à l'ensemble d'une région qui, aujourd'hui, compte **1,2 millions de licenciés**, ce qui représente près **d'un quart de la population de la région et 18 940 équipements sportifs.**

A l'origine, au XIX^e siècle, les territoires sportifs sont restreints aux lieux de sociabilité des élites bourgeoises et aristocratiques, qui sont les seules à disposer de suffisamment de temps et d'argent pour la pratique sportive. Or ces élites, souvent étrangères, sont nombreuses dans la région, soit pour des raisons professionnelles, souvent liées au commerce, soit pour profiter d'un temps de villégiature. Il n'est donc pas anodin que les premiers équipements sportifs voient le jour dans les grandes villes ou dans les stations touristiques.

Le sport participe grandement, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, au processus de territorialisation.

À une époque où le sport se confond avec la course hippique, la construction

d'un hippodrome devient un argument promotionnel de premier ordre. De la même manière, l'implantation de courts de tennis dans les hôtels cannois à partir des années 1870 vise à satisfaire la clientèle. Sur le littoral, la pratique du yachting et du rowing conduit à des aménagements tout autant que la vogue des bains de mer. Le développement de l'excursionnisme, du cyclisme et des sports automobiles ouvre par ailleurs de nouveaux horizons aux élites urbaines locales cherchant à fuir les méfaits de la ville. Le terrain de jeu s'étend donc à de nouveaux espaces et, d'emblée, **le tourisme constitue un puissant levier faisant durablement du sport un élément structurant du territoire régional.**

La majorité de la population ne peut pour sa part que constater avant la Première Guerre mondiale, la carence des équipements sportifs dédiés soit à une pratique de loisirs, soit au déroulement de compétitions qui, pourtant soutenues par la presse, suscitent un engouement grandissant.

À la fin du conflit, le paysage tend à se modifier par l'engagement de l'État qui prend acte de l'essor du spectacle sportif – et de ses enjeux notamment en matière de politique internationale et qui entend promouvoir l'éducation physique. L'État vient donc en renfort des politiques sportives municipales qui se mettent en place dans le cadre des **premières lois d'urbanisme (1919 et 1924)** qui obligent les villes de plus de 10 000 habitants à se doter d'un plan d'aménagement. Le stade **Mayol à Toulon (1920), le stade du Ray à Nice (1927) ou le stade du Fort Carré à Antibes (1927) et le stade Vélodrome à Marseille (1937)** sont construits dans ce cadre, non sans débats et difficultés de financement. Les projets de stades omnisports, de gymnases ou de piscines mettent souvent en jeu d'une part l'opposition entre développement du sport de proximité et de masse et, d'autre part, sport de compétition. Du Front populaire jusqu'au régime de Vichy, les budgets ne cessent d'augmenter et la tension demeure en dépit d'une continuité à affirmer la primauté du sport scolaire et amateur. Mais la France des années 30 et des années de guerre n'a pas les moyens de ses ambitions. Alors que la Ve République s'installe, le premier ministre du général de Gaulle, Michel Debré, ne peut que constater que le pays « manque de gymnases, de salles de sport, de piscines ». Sous la houlette du Haut-commissaire à la Jeunesse et aux sports, l'alpiniste Maurice Herzog, **une loi-programme d'équipements sportifs et socio-éducatifs est adoptée en 1961** afin de

combler le retard dans les zones urbaines. Dès lors, et grâce à son inscription dans la politique de planification, le sport tient un rôle croissant dans l'aménagement du territoire, non seulement par la construction d'équipements sportifs, mais aussi par la modification d'espaces naturels afin de les adapter aux pratiques sportives. Le plan neige de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) en fournit un bon exemple entre 1964 et 1977. Ce plan prévoit la construction de « stations d'altitude très fonctionnelles, au service du ski, fondées sur un urbanisme vertical ». Orcières Merlette 1850, Les Orres ou encore Isola 2000 au début des années 70, concrétisent ce plan dans la région.

La massification des pratiques auto-organisées en pleine nature, mais aussi en ville, implique une recomposition des territoires

Plus généralement, l'essor des pratiques sportives hors du cadre fédéral le plus souvent en pleine nature impose de repenser le rapport au territoire. La création des parcs nationaux, dont le **parc du Mercantour (1979)** puis des parcs régionaux entend répondre à ces nouvelles aspirations ludiques, hédonistes, conviviales et fondées sur des préoccupations environnementales. Il est procédé à la codification des pistes

de ski, des parcours de rivières, des sites d'escalades, plus souvent classés en fonction de leur difficulté technique que de leur intérêt patrimonial.

L'attractivité touristique demeure aussi essentielle comme dans les zones littorales où se multiplient clubs, villages de vacances et camping qui contribuent à élargir les territoires du sport tout comme les bases nautiques à vocation populaire.

La démocratisation des activités sportives impose par ailleurs le développement des équipements de proximité dont les **piscines tournesol constituent un symbole dans les années 70** (17 sont construites dans la région en 1975). Dans une région, très ouverte aux migrations et soumise aux difficultés de reconversion économique en situation de crise, le sport est mobilisé dans le cadre des politiques d'insertion et d'intégration. Les pouvoirs publics convaincus des vertus intégratrices du sport en font un pilier de la politique de la ville dans les années 90. Les terrains de sports s'installent dans les quartiers pour des pratiques hors du système fédéral et plus ouvertes sur la ville comme le basket ou le skate.

La massification des pratiques auto-organisées en pleine nature, mais aussi en ville, implique une recomposition des territoires dans un contexte marqué, depuis les lois de décentralisation de 1982, par l'intervention d'une pluralité d'acteurs à différentes échelles. Dans notre région, l'aire de jeu n'a pas fini de s'étendre...

Ci dessous : Marseille, fête de la gymnastique à l'hippodrome Borély : la parade des gymnastes rassemblés sur la pelouse et effectuant des mouvements d'ensemble ; la foule des spectateurs dans les tribunes, avril 1903, photographie Eugène Isnardon (1873-1947), tirage à partir d'une plaque de verre, Arch. mun. de Marseille, 33Fi3042





Les hauts lieux du patrimoine sportif en région

Compétence partagée depuis les lois de décentralisation, le sport fait l'objet de multiples interventions publiques qui se sont concrétisées par des équipements emblématiques. Ces hauts lieux du patrimoine sportif en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, seront recensés et illustrés dans un site internet à venir pour la fin de l'année, dont nous proposons quelques exemples.

1. LE MUSÉE NATIONAL DU SPORT, À NICE

La France a imaginé les plus importantes manifestations sportives : les Jeux olympiques modernes, la Coupe du monde de football... Le déménagement des collections de l'État dans le domaine du sport, de Paris à Nice, dans un lieu original et neuf, le stade Allianz Riviera, pour en faire un véritable lieu dédié à la culture et au patrimoine sportif, se situe dans la continuité de cette démarche créative.

Ici, les souvenirs des plus grandes figures sportives et de leurs rencontres perdurent : les fabuleux exploits des médaillés olympiques, les grandes épopées du Tour de France, **l'aventure des quatre Mousquetaires du tennis français, sans omettre la mémorable finale du mondial de football en 1998**... Mais, au-delà même de ces figures emblématiques, le musée propose une réflexion sur l'importance de ces objets témoins d'événements sportifs et sur le reflet qu'ils donnent à l'histoire

de notre société. Il questionne sur la découverte des pratiques et des valeurs sportives qui conduisent, entre autres, au dépassement de soi, à l'acceptation de la règle, au respect d'autrui mais il interroge également sur la conservation et la valorisation de tout un patrimoine lié au sport. Il lie culture élitiste et culture populaire et, par là même, souhaite pénétrer tous les milieux sociaux, et toucher un très large public.

Les collections du Musée National du Sport sont parmi les plus importantes et les plus anciennes. Elles regroupent en effet plus de 45 000 objets, comprenant des accessoires tels un remarquable ensemble de cycles, des véhicules, des médailles et trophées, des raquettes, ballons, poids mais aussi des tenues de sport, des écharpes de supporters, des produits dérivés comme des objets publicitaires ou jeux de société inspirés du sport, ou encore un nombre exceptionnel d'affiches ou des œuvres d'art. Le musée conserve également 400 000 documents historiques : périodiques, photographies, archives et films.

Mais au-delà de la promotion du sport comme source de culture et vecteur éducatif, l'ambition du Musée, en tant qu'acteur culturel et touristique du territoire, est de s'intéresser à des questionnements de la société auxquels il tente de répondre avec des expositions temporaires, colloques, ateliers pour les petits et les grands. Car s'il est un espace où les sportifs sont chez eux, il doit également devenir un lieu ouvert à tous les publics.

2. LE STADE VÉLODROME, À MARSEILLE

La construction d'un grand stade à Marseille est envisagée dès la fin des années 1920 dans un contexte de développement des équipements sportifs municipaux répondant à la fois à l'essor de l'éducation physique et des spectacles sportifs. La popularité du cyclisme et la professionnalisation du championnat de France de football en 1932 en font une nécessité tout autant que la perspective d'accueillir la Coupe du monde de football en 1938.



C'est le projet de l'architecte Henry Ploquin qui est retenu, la première pierre est posée par le maire, le docteur Georges Ribot, le 28 avril 1935, et **le stade Vélodrome est inauguré le 13 juin 1937 en présence de Léo Lagrange**, sous-secrétaire d'État aux sports et à l'organisation des loisirs du Gouvernement de Front populaire.

Le stade Vélodrome devient immédiatement le stade de l'Olympique de Marseille qui évolue jusqu'alors au stade de l'Huveaune. Le jour de l'inauguration, les olympiens affrontent l'équipe italienne du Torino ; ils y disputent ensuite leur premier match officiel de championnat de France face à l'AS Cannes le 29 août 1937. Le stade Vélodrome accueille aussi toutes les grandes compétitions internationales de football organisées en France : la Coupe du monde en 1938 et 1998, l'Euro en 1984 et 2016.

Le deuxième stade français par sa capacité d'accueil mais aussi l'un des principaux monuments qui identifient la ville de Marseille.

On ne dispute cependant pas que des matchs de football au stade Vélodrome. L'équipe de France de rugby attire la foule marseillaise pour son match disputé lors

de la Coupe du monde 2007. Depuis 2009, le club du RC Toulon revenu au plus haut niveau s'installe au Stade Vélodrome pour ses matchs les plus importants. D'autres sports occupent également le terrain de manière plus ponctuelle : on y voit du cyclisme bien sûr, l'anneau cyclable permet l'organisation de nombreuses compétitions, dont les championnats du monde sur piste en 1972 plusieurs étapes du Tour de France, ce qui sera le cas en 2017. Handball à 11, le basketball (avec deux matchs de démonstration des Harlem Globe Trotters), moto-ball, pétanque, courses motocyclistes et même course de lévriers. À partir des années 1980, le stade se transforme de temps en temps en scène de spectacle accueillant les plus grands artistes internationaux.

Le stade connaît plusieurs rénovations à partir des années 1970 qui, le plus souvent à l'occasion de grandes compétitions internationales de football, font passer sa capacité de 35 000 à **67 000 places**. La piste cycliste disparaît en 1985. Le stade Vélodrome est non seulement le deuxième stade français par sa capacité d'accueil, mais il est aussi l'un des principaux monuments qui identifient la ville de Marseille. Son inscription patrimoniale est renforcée par l'appellation de ses tribunes qui rendent hommage à des figures sportives locales décédées prématurément. La tribune principale est dédiée à Jean Bouin, héros du sport et de la nation tombé au front

en 1914. L'autre tribune porte le nom de Gustave Ganay, champion cycliste des années 1920 tandis que le virage nord a longtemps rendu hommage au boxeur Ray Grasse avant de prendre le nom de Patrice de Perreti, fondateur d'un groupe de supporter de l'OM. L'appellation du virage sud dépasse le cadre sportif même si le chevalier Roze a déjà donné son nom à l'un de plus anciens clubs de la ville.

Nicolas Roze est en effet l'un de ses nobles qui se sont particulièrement illustrés par leur engagement lors de la peste de 1720, événement traumatique resté dans toutes les mémoires. Le stade Vélodrome, par les émotions suscitées en son sein, tient aussi une place singulière dans la mémoire collective des Marseillais et des habitants de la région.

3. LE CIRCUIT DU CASTELLET

Le 19 avril 1970 est inauguré, entre Marseille et Toulon, le circuit du Castellet. L'initiative revient à Paul Ricard, le célèbre industriel marseillais qui doit sa fortune à l'apéritif anisé auquel il a donné son nom. L'une des clefs de la réussite de ce fils de commerçant du quartier Sainte-Marthe réside dans la personnalisation de sa marque. De fait, son intense mécénat dans le domaine de la culture et du sport participe d'une entreprise de promotion publicitaire. Ses activités de mécène prennent plus d'ampleur encore après sa

retraite volontaire de la présidence de sa société. C'est à ce moment qu'il décide la construction d'un circuit automobile sur le terrain de 1 000 ha qu'il possède sur le plateau de Castellet, dans le Var, sur lequel est déjà installé, depuis 1962, le plus important aérodrome privé de France, et non loin des îles de Bendor (Bandol), et des Embiez (Six-Fours), fleurons touristiques de l'empire Ricard.

La Formule 1, créée en 1950, fait figure de catégorie reine.

Le sport automobile est en plein essor dans les années 1960. La Formule 1, créée en 1950, fait figure de catégorie reine. Paul Ricard prend conseil auprès de pilotes de Formule 1 et de journalistes spécialisés. Il en résulte un circuit de 5,8 kilomètres doté d'une ligne droite de 1,2 kilomètre. Très vite, le circuit apparaît comme le symbole de la modernité en matière de sports mécaniques et une référence dans le domaine de la sécurité. Une école de pilotage y est installée et de grandes écuries viennent y effectuer des essais.

Le circuit auquel Paul Ricard donne son nom devient, aussi et surtout, très rapidement, le théâtre de compétitions prestigieuses. En 1971, le Grand Prix de France de Formule 1 remporté par Jackie Stewart y est organisé. Au cours des treize éditions de l'épreuve qui se déroulent ensuite sur le circuit, jusqu'en 1990, les plus grands pilotes s'illustrent. **Le pilote français Alain Prost est vainqueur à quatre reprises.** En 1986, l'accident mortel survenu au cours d'essais au pilote italien, Elio de Angelis, conduit à des aménagements importants. Certains de ces aménagements sont peu appréciés des motocyclistes qui ont fait aussi du Castellet un circuit de compétition. Ils y disputent le «Bol d'Or», une épreuve d'endurance réputée et des épreuves de vitesse du championnat du monde.

La Formule 1 délaisse cependant le circuit dans les années 1990. Le circuit du Castellet se spécialise alors dans l'accueil des écuries désireuses de mener des essais privés de leurs bolides.

Sous l'impulsion de son nouveau directeur, Gérard Neveu, le circuit s'ouvre de nouveau au public, en mars 2009. Il accueille dès le mois d'octobre de la même année une compétition importante,

le championnat international de voitures de grand tourisme (FIA GT). Pour accueillir ces nouvelles manifestations, des travaux sont effectués : agrandissement des tribunes, aménagement d'une butte surplombant le virage du Beausset. **Le circuit peut désormais accueillir plus de 10 000 spectateurs autour du circuit.**

Le Grand prix de France de Formule 1 est annulé après la décision de la Fédération française du sport automobile de ne plus le financer. Un nouveau site est alors recherché, le retour au circuit Castellet semble l'hypothèse la plus probable. Toutefois, avant la formule 1, c'est le Bol d'Or qui revient en premier au Castellet, délaissant également le circuit de la Nièvre. En septembre 2015, 74 000 spectateurs viennent admirer la victoire de l'équipe Kawasaki avec les pilotes Gregory Leblanc, Matthieu Lagrive et Fabien Foret.

Un an plus tard, Christian Estrosi, alors président de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur, annonce le retour officiel du **Grand prix de France** pour l'été 2018. Après une longue parenthèse, les deux compétitions phares du sport mécanique français reviennent donc au Castellet.





Éclairage : le patrimoine sportif par Christian Bromberger

Patrimoine et sport, voilà deux notions qui a priori ne semblent pas faire bon ménage. Le patrimoine évoque le monumental poli par le temps, témoin de la grande histoire, consacrant les vestiges et le socle d'une identité nationale ou régionale. Le sport, lui, est une activité récente, qui connote le loisir, le futile et l'éphémère. Va-t-on sérieusement mettre côte à côte Chambord et le maillot de Zidane, le retable d'Issenheim et une banderole de supporters ? Ne risque-t-on pas, en mariant les deux termes, patrimoine et sportif, de tomber dans « l'abus monumental », stigmatisé par Régis Debray ?

LE PATRIMOINE SPORTIF : INVENTAIRE D'UN CHAMP POLYMORPHE

En fait, depuis les années 1980, la notion de patrimoine a considérablement évolué. Se sont ajoutés aux critères de la grande histoire et de l'histoire de l'art ceux de la conscience sociale, des usages, du capital affectif, de la mémoire partagée ou antagoniste qui s'attachent aux vestiges. Des traces vives et proches telles que l'école, la gare, l'usine, l'arène de bouvine camarguaise, l'arbre central de la place, la fontaine, le stade... sont perçus comme faisant partie du patrimoine. On reconnaît désormais une égale dignité patrimoniale aux œuvres de petite et de grande tradition. Qu'inclut donc, au terme de cet aggiornamento, le patrimoine sportif ?

Des bâtiments et des équipements (stades, vélodromes, hippodromes, circuits automobiles, boulodromes, arènes,

télécabines et monte-pente des stations de ski, refuges pour les alpinistes, etc.), œuvres remarquables ou simples témoins d'une histoire des techniques, des sensibilités et des engouements.

Pour apprécier le statut patrimonial de ces bâtiments et équipements, on peut s'aider des catégories élaborées par Régis Debray. Celui-ci distingue à juste titre trois classes de monuments :

Le « **monument forme** » qui « s'impose par ses qualités intrinsèques, d'ordre esthétique ou décoratif, indépendamment de ses fonctions utilitaires ou de sa valeur de témoignage » ; c'est le cas, par exemple, du stade Vélodrome de Marseille dans sa version rénovée de 2014 ;

Le « **monument message** », qui commémore et s'adresse aux générations futures ; des statues, telles que celle de Jean Bouin sur le parvis du stade Vélodrome ou encore le bronze de Zidane donnant un coup de tête

à l'Italien Materazzi en finale du Mondial de 2006, réalisé par Adel Abdessemed ;

Le « **monument trace** » enfin, « qui ne prétend pas au statut d'œuvre originale ou esthétique » mais a « une forte valeur d'évocation, d'émotion ou de restitution », un lieu de mémoire : un stade, un hippodrome local, un col du Tour de France...

Des représentations

Des œuvres d'art, et tout d'abord des peintures, le sport, avec son jeu de mouvements et de couleurs, a été une singulière source d'inspiration pour les peintres, de Géricault et ses boxeurs à Caillebotte et ses amateurs de pèrissoire, de Degas et ses courses de chevaux à Nicolas de Staël et ses footballeurs... Les affiches vantant les marques et les équipements ou annonçant les compétitions, œuvres de grands créateurs (de Wurzel à Castiglioni) mais aussi de caricaturistes, d'artistes locaux. Les sculptures rendant hommage au corps

de l'athlète, témoignent, encore plus que les autres œuvres, de l'idéologie s'exprimant dans ces représentations (on pense aux statues vantant le corps viril, réunies sur le Foro Italico à Rome, parfaites illustrations de l'homme tel que le voulait le fascisme).

Des archives audiovisuelles : photos et films, qui ont fixé des hauts-faits, des hauts lieux, des champions et les ont inscrits dans la mémoire collective (Alain Mimoun « avec son drôle de mouchoir blanc noué sur la tête » lors du marathon des Jeux de Melbourne en 1956, Marseille fêtant ses héros sur le Vieux Port à la suite de la victoire de l'OM en ligue des champions en 1993, Nelson Mandela revêtant le maillot du capitaine afrikaner de l'équipe des Springboks après leur victoire lors de la Coupe du monde de rugby en 1995...).

On reconnaît désormais une égale dignité patrimoniale aux œuvres de petite et de grande taille.

Des objets, des gestes emblématiques du sport : les engins, les équipements des sportifs (des shorts aux planches à voile...) saisis dans leur évolution et excellents révélateurs des innovations techniques

(des perches en bambou aux mêmes en fibre de verre et de carbone...); des gestes témoignent de l'évolution des techniques du corps (pensons à l'évolution des techniques de saut en hauteur, des positions des skieurs); l'évolution des équipements, des tenues sont de précieux indicateurs de la construction sociale des sexes (de la tenue de Suzanne Lenglen à celle de Martina Navratilova... De la monte féminine en amazone à celle à califourchon). Parmi ces objets, pensons aussi aux coupes et aux trophées, aux médailles mais aussi aux banderoles et aux tambours des supporters...

Des textes imprimés et publiés, relatant les exploits et leur préparation, les biographies des champions, mais aussi des documents obscurs et pourtant indispensables pour comprendre l'évolution des pratiques et du spectacle : les licences et les contrats des joueurs, les menus de leurs repas, les billets d'entrée au stade, la correspondance des dirigeants, voire les tracts des supporters mécontents, les délibérations attribuant ou supprimant des subventions, etc.

Mais le patrimoine n'est pas seulement matériel ; il inclut aussi des témoignages oraux, des savoirs et des savoir-faire, transmis par les agents, entraîneurs et athlètes, des chants et des slogans clamés dans les stades, un ensemble de documents

qui n'ont laissé de trace ni sur la pierre, la toile, le film ou le papier et que l'on doit recueillir et, si possible, enregistrer.

CONSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE SPORTIF

L'étendue du champ patrimonial (du grand stade aux vignettes Panini...) a sans doute de quoi effrayer. Dans cette masse d'œuvres et de documents, comment effectuer un tri ? Si la protection des « monuments formes » s'impose, si l'on conçoit bien que les musées engrangent les souvenirs des hauts faits, quelles œuvres, petites ou grandes, quels témoignages, matériels et immatériels, sélectionner dans ces séries illimitées et selon quels critères ?

La conservation d'objets patrimoniaux ne prend, à vrai dire, tout son sens que si elle s'inscrit dans une « chaîne patrimoniale » où les monuments et les témoignages sont resitués dans leur contexte. Comment dissocier l'étude ou la visite d'un grand stade des documents visuels et sonores, des objets et des représentations des joueurs qui s'y sont illustrés ? Ce n'est que replacés dans un ensemble qu'une photo, un objet, un monument nous informent. Il faut se méfier du « tout patrimonial » qui devient rapidement une charge insupportable, qui n'évoque plus rien une fois les mémoires endormies et est transmis figé.



En savoir plus : des ressources en lien avec TEPAS



ASSOCIATION HISTOIRE PATRIMOINE TOURISME SPORT

hpts.jimdo.com

Constituée notamment par des historiens, à la fin des années 2000, l'association HPTS est très investie dans le domaine de la recherche universitaire et en même temps dans la vie civile. Son objectif est de mettre en lumière ce qui « fait patrimoine » au niveau local, national ou international. Ainsi, dès sa création, l'association HPTS s'est efforcée de mener une réflexion sur les potentialités touristiques du territoire azurien, tout en intégrant les dimensions patrimoniales et activités de pleine nature ou sportive. Les champs géographiques

retenus concernent autant le pays côtier que les espaces de montagne, souvent dépendant de l'or blanc. Elle propose notamment de travailler sur des diagnostics territoriaux et de concevoir des parcours sportifs et patrimoniaux.

LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE SPORT PATRIMOINE TOURISME

Parce qu'il apparaît de plus en plus nécessaire aux acteurs du milieu sportif de retrouver l'histoire et la mémoire de leurs pratiques et de réfléchir aux évolutions ainsi qu'aux commémorations des différentes pratiques physiques, la Faculté des Sciences du Sport au sein de l'université de Nice propose

depuis 2015, un Diplôme Universitaire Sport Patrimoine Tourisme, qui vise à fournir des outils de valorisation de l'histoire et de la mémoire du sport.

Il s'agit de former les étudiants à la réalisation de diagnostics territoriaux, à la conception de brochures touristiques, associant la découverte de patrimoines et la pratique d'une activité sportive ou de pleine nature. L'exploitation des nouvelles technologies (smartphone et QR code) est aussi un enjeu stratégique dans ce domaine. La transversalité entre « Sport Patrimoine Tourisme » y est appréhendée dans toutes ses dimensions : à l'échelle locale, nationale ou internationale.



Photo de gauche : Port-de-Bouc, les membres de la section cycliste des Excursionnistes marseillais posent avec leur bicyclette et leur drapeau sur la route dans le village, début du XXe siècle, photographie Marius Doutres (1870-1954), Arch. mun. de Marseille, 35 Fi 61 / Photo de droite : Marcel Pagnol disputant une partie de boules, photographie Henri Moiroud (1911-1999), Arch. dép. des Bouches-du-Rhône, 7 Fi 1783

RESSOURCES NUMÉRIQUES



MUR DES CHAMPIONS champions.mmsh.univ-aix.fr

À l'occasion de l'exposition « Histoires de sports », le laboratoire Telemme de la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme va proposer aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône de produire le « Mur des Champions ». 90 champions originaires du département des Bouches-du-Rhône ou ayant un lien fort avec celui-ci, et ayant obtenu des récompenses de niveau international (une médaille olympique, un titre de champion d'Europe ou du monde) font l'objet de notices.

PLUS FORTS : HISTOIRES DE SPORT sites.ina.fr/plusforts

L'INA en collaboration avec les Archives départementales des Bouches-du-Rhône, propose un « mini-site » rassemblant 70 documents audiovisuels qui évoquent l'évolution du sport dans le département des Bouches-du-Rhône depuis les années 1950. Ces documents, rassemblés par Stéphane Murlane, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université d'Aix-Marseille, sont présentés au travers de différentes rubriques : compétitions, l'OM, palmarès, équipements, éducation, intégration, sports féminins, territoires.

REPÈRES MÉDITERRANÉENS : PRATIQUES ET CULTURES SPORTIVES EN PROVENCE DEPUIS 1945 fresques.ina.fr/reperes- mediterraneens/parcours/0006

Les Repères méditerranéens présentent un vaste ensemble documentaire, tiré du fonds d'archives de l'INA, qui permet de parcourir l'histoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis les années 40 et d'en comprendre l'évolution. La navigation se fait à partir d'une frise ou d'une carte interactive ainsi qu'au travers de thématiques. Le sport est l'une des huit thématiques retenues. Les documents sont assortis d'une notice de contextualisation rédigée par un chercheur de l'UMR TELEMME. Un parcours thématique rédigé par Stéphane Murlane est consacré aux « pratiques et cultures sportives en Provence depuis 1945 », offrant ainsi une mise en perspective historique.

LES RENCONTRES AUTOUR DU PATRIMOINE SPORTIF ET DE LA MÉMOIRE DU SPORT http://www.museedusport.fr/fr/ activites/rencontres-patrimoine http://mediamed.mmsh.univ-aix.fr

Organisées depuis 2011 par l'Université de Nice en partenariat avec les collectivités territoriales et le musée national du sport, « Les rencontres autour du patrimoine sportif et de la mémoire du sport » rassemblent des chercheurs en sciences sociales, des professionnels du patrimoine, des acteurs régionaux du milieu sportif (athlètes, entraîneurs, dirigeants, supporters, journalistes) et du milieu culturel (écrivains, artistes) afin de dialoguer sur les formes prises et le sens à donner à la patrimonialisation du sport. Les textes des interventions de l'édition 2015 sont à lire sur le site du musée national du sport tandis qu'il est possible de suivre

en vidéo l'édition 2017 sur le bouquet de ressources multimédia en sciences humaines Mediamed de la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

COLLECTION CHRISTIAN BROMBERGER : L'ENGOUEMENT POUR LE FOOTBALL DANS LE MONDE CONTEMPORAIN http://e-mediatheque.mmsh.univ-aix.fr/ collection/icono/bromberger/sport http://cube.mmsh.univ-aix.fr/bromberger

La collection iconographique de Christian Bromberger est issue des archives de recherche ethnologique déposées à la Médiathèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. Elle explore le thème des passions que suscitent le sport et le match de football en particulier. La collection est accessible par le portail e-Médiathèque (<http://e-mediatheque.mmsh.univ-aix.fr>) « Le match de football est aussi captivant à regarder que bon à penser » (Ch. Bromberger) « Qu'est ce qui rend un match de football aussi captivant à regarder que bon à penser ? Ce qui se passe dans les gradins n'est-il pas au moins aussi important que ce qui se déroule sur le terrain ? Et, au bout du compte, un match de football n'est-il pas beaucoup plus qu'un jeu, en tout cas un jeu sérieux, qui en dit long sur nos représentations imaginaires ? Si l'on se passionne tant pour cette histoire de pieds, de têtes, de torsos, de buts, ce n'est pas seulement en raison de ses propriétés scéniques, de ses ressorts pathétiques, mais parce qu'elle met à nu, à la façon d'un drame caricatural, l'horizon symbolique de nos sociétés » (Ch. Bromberger).

Eclairages

OUVRAGES

ATTALI Michaël et SAINT-MARTIN Jean (dir.)

Dictionnaire culturel du sport

Paris, ARmand Colin, 2010

AUGUSTIN Jean-Pierre, BOURDEAU Pierre et RAVENEL Loïc (dir.)

Géographie des sports en France

Paris, Vuibert, 2008

BAYEUX Patrick

Le sport et les collectivités territoriales

Paris, PUF, « Que sais-je ? » n°3198, 2012

BOSMAN Françoise, CLASTRES Patrick et DIETSCHY Paul (dir.)

Le sport de l'archive à l'histoire

Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006

CALLÈDE Jean-Paul

Les politiques sportives en France

Élément de sociologie historique, Paris, Economica 2000

CLASTRES Patrick et DIETSCHY Paul

Sport, société et culture en France du XIX^e siècle à nos jours

Paris, Hachette, 2006

TÉTART Philippe (dir.)

Histoire du sport en France, 2 vol

Paris, Vuibert, 2007

ARTICLES

AUGUSTIN Jean-Pierre.

« Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions »

Sud-Ouest Européen, 2002/1, p. 3-10

BROMBERGER Christian

« De la notion de patrimoine sportif »

Les Cahiers Espaces, 88, 2006, p. 8-12

GOSSIAUX Jean-François. C. BROMBERGER, avec la collab de A. HAYOT et J.-M. MARIOTTINI

« Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin »

Terrain, sept 1995 : Des sports. In: L'Homme, 1997, tome 37 n°141. pp. 204-206.

VIGNEAU François

Le « sens » du sport : conquête de l'espace, quête du plaisir

Annales de géographie, 2008/4, p. 3-19

SITES WEB

<http://bit.ly/2gnOZoG>

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

